#### MANIFESTE

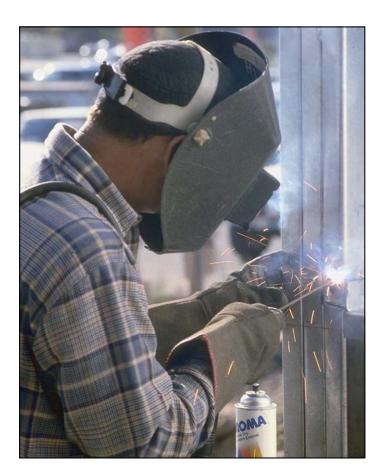
## Chemins d'espérance pour un travail décent dans une société nouvelle

La Commission Internationale du Mouvement des Travailleuses et Travailleurs Chrétiens du Québec, en concordance avec le plan d'action du Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens (MMTC) sous le thème: «CHEMINS D'ESPÉRANCE POUR UN TRAVAIL DÉCENT DANS UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE».

a demandé à ses membres d'évaluer les conditions actuelles de travail au Québec en se demandant «Est-ce que les conditions de travail offertes actuellement aux québécoisEs sont décentes?»

Les membres du Mouvement des Travailleuses et Travailleurs Chrétiens du Québec ont échangé en petits groupes de cinq à dix personnes lors de rencontres de «Révision de vie». Ces rencontres mensuelles en équipe permettent à chaque membre d'exprimer aux autres ce qui le préoccupe dans sa vie, que ce soit au plan de la famille, du travail, de la société, etc.... en regard avec ses valeurs et sa foi.

La Commission Internationale du Mouvement avait demandé à ses équipes de faire «Révision de vie» au printemps et à l'été 2007 sur le thème du travail décent au Québec sans négliger la situation du travail dans le monde actuellement qui est en mode «globalisation» et «capitalisation».





En septembre 2005, le Sommet des Nations unies relatif au suivi de la Déclaration du Millénaire a affirmé la nécessité d'une mondialisation équitable. Pour cela, il a inscrit la promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous et toutes parmi les objectifs des politiques nationales et internationales. Il a ainsi souligné le rôle essentiel de l'emploi et de la qualité de l'emploi dans l'action contre la pauvreté et pour le développement.

La promotion du travail décent est au cœur de l'agenda politique de l'Organisation Internationale du
Travail (OIT) depuis 2000. À travers son Agenda du
Travail Décent, l'OIT propose de «donner à tous les
hommes et toutes les femmes de réelles chances
d'accès à un travail décent et productif dans des
conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de
dignité humaine ».

« La pauvreté au Québec n'est pas relié à un manque de ressources. Vivre la pauvreté ici, c'est faire l'expérience des inégalités, de la discrimination et des préjugés »

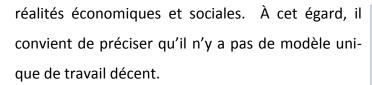
Collectif pour un Québec sans pauvreté

Le développement humain met l'accent sur, entre autres, la création d'emplois décents, c'est-à-dire des emplois productifs permettant au travailleur et à la travailleuse d'obtenir un revenu suffisant et allant de pair avec la protection des droits fondamentaux du travail. Pour l'Organisation Internationale du Travail, « un travail décent » est un travail répondant aux aspirations des personnes pas seulement en terme de revenus, mais aussi de sécurité pour elles et leur famille, et ce, dans un contexte garantissant leur liberté et leur dignité.

Le concept de travail décent implique également l'égalité homme/femme, sans discrimination aucune. Ce concept implique, enfin, liberté et respect de la dignité humaine, et donne le droit à une couverture sociale.

En conséquence, le concept de travail décent est en perpétuelle évolution et ne saurait être statique. Sa mesure est plutôt qualitative que quantitative.

En effet, le Travail décent n'a pas de plafond. C'est un objectif ou un idéal qui doit être considéré dans chaque contexte national en tenant compte des



Les quatre objectifs stratégiques suivants sont les moyens par lesquels le concept de travail décent peut être opérationnalisé si l'on se réfère à l'Agenda global pour le travail décent de l'Organisation Internationale du Travail :

- Promouvoir et mettre en œuvre les normes, les principes et droits fondamentaux au travail.
- Accroître les possibilités pour les femmes et pour les hommes d'obtenir un emploi et un revenu convenables.
- 3. Accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous et pour toutes.
- Renforcer le tripartisme (employés, employeurs, gouvernements) et le dialogue social.

« Un ménage pauvre dépense plus de 56,2% de ses revenus bruts pour la nourriture, les vêtements et le logement »

Collectif pour un Québec sans pauvreté

# Les premières constatations de l'enquête

Depuis le début de l'ère industrielle, et principalement après la Seconde Guerre mondiale, les avantages à travailler pour une grosse entreprise n'ont cessé de progresser jusqu'à la fin du vingtième siècle ou plus précisément jusqu'à la signature des premiers traités internationaux de libre-échange commerciaux. Il n'était pas rare d'entendre lors d'une conversation les expressions suivantes: «On sait bien, toi tu travailles pour une multinationale!» ou «Tu peux bien parler, tu travailles pour le gouvernement!»

Ce genre de réflexion était tout à fait conforme dans les années soixante et soixante-dix avec l'idée que se faisaient les QuébécoisEs des classes de travailleuses et de travailleurs. Les personnes les plus «chanceuses» et donc forcément les plus «heureuses» occupaient des postes permanents dans la fonction publique québécoise ou canadienne. On entend ce discours encore aujourd'hui.

Donc, en contrepartie, ceux et celles qui avaient des emplois dans de petites entreprises ou dans des commerces au détail, surtout les petites PME, se retrouvaient parmi les travailleurs et les travailleuses les moins bien payéEs et avec des conditions de travail et de sécurité nettement inférieures aux gens occupant des postes dans la fonction publique ou dans les grandes entreprises. Ce phénomène s'est amplifié dans les années '70 en fonction du fait d'être syndiquéE ou non.

Dans l'enquête menée auprès de nos membres, ce qui ressort, c'est que les personnes qui ont participé à notre enquête, associent le travail décent à de petites entreprises et le travail indécent aux multinationales qui établissent des franchises à bas salaires et sans protection. Les travailleurs agricoles étrangers font partie d'une classe à part, puisque peu importe la grosseur de l'entreprise agricole, les répondants jugent que les conditions de travail imposées à ces travailleurs et ces travailleuses sont inacceptables, par conséquent, indécentes. C'est le cas également pour les immigrantEs instruitEs qui arrivent ici dont leur formation n'est pas reconnue et qui exécutent des petits boulots peu considérés.

« Il y a 25 ans, les patrons des grandes entreprises gagnaient 39 fois le salaire moyen. Aujourd'hui, il gagnent en moyenne 1,000 fois le salaire moyen. »

The Collapse of Globalism

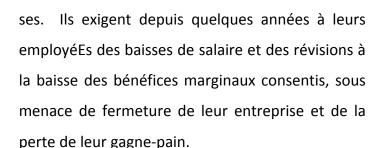
#### Des manières de faire décriées

Les dernières années ont été marquées par des nouvelles méthodes de la part des propriétaires d'entreprises en ce qui a trait aux négociations. Ils négocient à la baisse les conditions de travail de leurs employéEs.

Nous avions remarqué la tendance du Gouvernement du Québec à négocier des gels de salaires au cours des dernières décennies, puis plus récemment, des augmentations couvrant à peine l'augmentation du coût de la vie sous la gouverne des divers gouvernements provinciaux peu importe leur couleur politique.

Mais les employeurs du secteur privé vont beaucoup plus loin, surtout ceux des grandes entrepri-

#### Chemins d'espérance pour un travail décent dans une société nouvelle



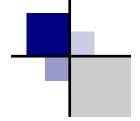
Plusieurs régions ont été frappées. Par exemple, l'Outaouais a vécu la fermeture de Domtar entraînant une perte de 350 emplois. Un des cas les plus célèbres des dernières années, a été sans aucun doute celui de Wal-Mart qui, malgré l'accréditation syndicale obtenue, n'a pas reconnu celle-ci et a privé ses employéEs de la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie en recourant au droit de se syndiquer. La fermeture du magasin de Jonquière par Wal-Mart a fait reculer les possibilités d'amélioration de la qualité de vie de plusieurs familles de la région du Saguenay Lac Saint-Jean et a ouvert la porte à un nouveau modèle de négociation à «couteau sur la gorge» par les employeurs.

Cette méthode que *nous appelons* à «couteau sur la gorge» a été reprise plus récemment par la compagnie Olymel à Vallée Jonction et St-Simon au Québec. La compagnie Olymel est allée jusqu'à fermer quelques usines pour pouvoir exiger des travailleurs de leurs autres usines des concessions d'environ 25% de leur salaire, incluant les avantages sociaux.

Ce qui est clair, c'est que tout est décidé et négocié au bénéfice des actionnaires des entreprises et cela dans une vision à très court terme. C'est la faute au marché, diront les décideurs. Alors, comment saisir le marché, nous demandons-nous? Peut- on le poursuivre en Cour pour les dégâts causés aux populations de travailleuses et de travailleurs et aux familles? Peut-on le rééduquer? La loi du marché est décidée par des êtres humains qui ont la capacité de penser.

« Les femmes occupent 70% des emplois précaires et environ 60% des emplois au salaire minimum. »

Fédération des Femmes du Québec





Dans l'enseignement social de l'Église, depuis la première Encyclique sur le Travail (Rérum Novarum en 1891) jusqu'aux écrits de Jean-Paul II, les Papes ont insisté sur la noblesse du travail exécuté par les personnes qui contribuent ainsi à continuer la création, à s'épanouir elles-mêmes et à soutenir les besoins des dépendants dont ils ont la charge.

Il est évident qu'en tant que participants actifs d'un organisme chrétien, les membres du Mouvement des travailleuses et des Travailleurs Chrétiens du Québec conservent l'espoir de changements positifs en faveur de la justice sociale permettant à un plus grand nombre de familles d'aspirer à une vie meilleure.

Cet espoir de changements en faveur de la justice sociale s'enracine dans la conviction des membres du MTC de l'importance du rôle de l'État pour as-

« Les familles monoparentales, les personnes immigrantes et réfugiées sont systématiquement plus pauvres. »

Collectif pour un Québec sans pauvreté ques-unes.

surer un meilleur partage des richesses, pour faire respecter les droits des travailleuses et des travailleurs et pour assurer l'inclusion et la dignité de l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, ce rôle de l'État s'avère névralgique pour la mise en place de politiques de formation de la main- d'œuvre et, entre autre, pour une politique de reconnaissance et de mise à niveau de la formation des personnes immigrantes.

Cet espoir des membres du MTC s'alimente aussi dans le constat que la considération pour les travailleurs et travailleuses est en général supérieure dans les entreprises d'économie solidaire, dans les entreprises coopératives et dans des entreprises privées syndiquées ou à participation des travailleurs et des travailleuses. Nos membres ont jugé favorablement les efforts de plusieurs entreprises en matière de travail décent dont: MEC (Coopérative de plein-air), La boite à pain, Coop IGA, Charcuterie Vieux-Port, Maison communautaire Missinak, Les saveurs du Marché, Corporation dignité travail 35 +, pour n'en nommer que quelques-unes.

### Chemins d'espérance pour un travail décent dans une société nouvelle

Nos membres sont convaincus que les entreprises garantissant des conditions décentes de travail pourront garder et engager du personnel qualifié durant cette période anticipée de pénurie de main -d'œuvre qualifiée. Pour les autres entreprises, pour qui le personnel est «jetable» au profit des actionnaires, un changement de mentalité s'impose rapidement s'ils veulent espérer survivre dans le marché du travail de demain.

Enfin, l'espoir des membres du MTC du Québec prend sa source dans leur propre engagement à :

- Promouvoir et distribuer des produits équitables de marque ÉQUITA dans le but d'éduquer à une consommation responsable et en solidarité avec les producteurs et les travailleurs du Sud
- Soutenir la revendication du Front de Défense des Non-Syndiqués (dont nous sommes membres) pour l'augmentation du salaire minimum à \$ 10.16 et à faire circuler la pétition dans ce sens
- Être des membres actifs de la campagne du Collectif pour un Québec sans pauvreté qui revendique diverses mesures pour faire sortir les personnes de la pauvreté.

Voilà quelques-uns des chemins qu'entendent emprunter les membres du MTC pour faire advenir l'espérance d'un travail décent dans une société nouvelle.

Le Mouvement des Travailleuses et des Travailleurs Chrétiens du Québec (MTC)

3115 Monsabré

Montréal, Qc, H1N 2L3

Téléphone : (514) 254-5103

Courriel: <u>mtcn@videotron.ca</u>

Il vous est possible de signer la pétition mondiale
« Un travail Décent pour une Vie Décente »
à l'adresse internet suivante :

http://www.mmtc-infor.com/fr/index.html

Rédigé par Michel Gauvin

Au nom de la Commission Internationale

Pour connaître les coordonnées du Mouvement des Travailleurs Chrétiens dans votre région, n'hésitez pas à communiquer avec nous au numéro de téléphone et/ou courrier électronique ci-haut mentionnés.